



UNION EUROPEENNE



Evènement de clôture des programmes cofinancés par les fonds européens au titre de la période 2007/2013 : **L'Europe investit dans nos projets : franciliens, tous bénéficiaires des fonds européens.**

Lundi 12 décembre 2016

PRESENTATION DES ACTIONS MISES EN OEUVRE PAR CONSTRUCTYTS AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN

I- SYNTHÈSE DE LA PRÉSENTATION

Constructyts Ile-de-France a construit depuis plus de 30 ans une relation partenariale forte avec les pouvoirs publics et l'ensemble des partenaires extérieurs du territoire, grâce à deux dispositifs :

- D'une part, les réunions de concertation organisées, chaque année, avec la Profession lui ont permis de mettre en évidence des besoins en formation et en accompagnement des entreprises.
- D'autre part, une veille active sur les appels à projets des acteurs publics en charge de la politique de l'emploi régionale, lui a permis de saisir toutes les opportunités de demandes de concours proposant une réponse aux besoins identifiés, à la fois en termes d'ingénierie et de formation.

Ainsi Constructyts Ile-de-France a déposé des demandes de concours dans le cadre des deux programmations du FSE, PON FSE 2007-2013 puis 2014-2020, sur les 3 volets :

- Actions d'ingénierie en faveur des entreprises et des salariés ;
- Actions de formation à destination des salariés en poste ;
- Actions d'ingénierie en faveur des prescripteurs de l'emploi et de l'insertion et de formation en faveur des demandeurs d'emploi.

Entre les deux programmations, le diagnostic du territoire économique francilien a changé de configuration.

1) L'évolution du diagnostic du territoire francilien

La construction a toujours été un secteur à fort enjeu de gestion des ressources humaines sur le territoire à fortiori dans une période délicate sur le plan économique (situation installée de crise économique). Les entreprises du BTP sont, en effet, confrontées à de nombreux enjeux structurels :

- renouvellement des effectifs liés au vieillissement de la population ;
- allongement de la durée d'activité des seniors ;
- défi de la reprise et transmission de TPE-PME du BTP ;
- difficultés d'accès à la formation ;
- besoin permanent d'adaptation des compétences lié à l'évolution des techniques.

A ces enjeux structurels, sont venus se rajouter, à partir de 2012, des mutations économiques fortes cristallisées par la perspective du Nouveau Grand Paris et la loi sur la transition énergétique, qui ont offert au secteur de réelles opportunités de travaux et d'emplois.

En effet, de 2012 à 2015, deux Contrats d'Etudes prospectives dans les Travaux Publics et le Bâtiment en lien avec le Nouveau Grand Paris et la Transition énergétique et un Appui Technique Prospectif dans le domaine de la fibre optique ont permis, grâce à une large concertation entre les représentants de la branche et de l'Etat, d'établir un diagnostic territorial partagé, caractérisé par les besoins suivants :

- Pour les Travaux publics : Les projets en matière de transport et d'immobilier du Grand Paris vont générer 22 993 nouveaux emplois dans le secteur d'ici 2020. Si l'on ajoute à ces emplois le besoin de renouvellement de main d'œuvre lié aux départs, c'est 29 493 emplois nouveaux qui devront être pourvus d'ici 2020 (22 993 liés au Nouveau Grand Paris et 6500 aux besoins de renouvellement). Tous les métiers de production sont concernés avec des tensions fortes sur certains métiers, et un besoin marqué dans le domaine de l'encadrement de chantier de proximité, qui met en évidence la mise en œuvre de passerelles de mobilité.
- Pour le Bâtiment, la hausse d'activité, générée par la montée en puissance du projet du « Nouveau Grand Paris » et par la mise en œuvre progressive des lois Grenelle et du SRCAE Ile-de-France, modifie directement les besoins d'emplois dans le secteur du Bâtiment. Ainsi, dans le scénario de croissance retenu dans le cadre du CEP, les besoins d'emplois ETP supplémentaires à 2020 par rapport à leur niveau de 2010 sont de 58.050 effectifs ETP soit une hausse de 24% (contre un besoin d'emplois ETP supplémentaires de l'ordre de 7.400 effectifs ETP pour un scénario au fil de l'eau). Les défis à relever pour les dirigeants de TPE/PME sont de deux natures : Sur le plan organisationnel, la mise en réseau des PME et TPE est nécessaire pour proposer une offre de travaux cohérente et assurer une garantie de performance énergétique après travaux. Sur le plan des compétences, cette mise en réseau doit être accompagnée d'un effort exceptionnel de développement des compétences à tous les niveaux de la filière.
- Pour la fibre optique, sur la base du Plan France Très Haut Débit qui ambitionne de couvrir 100% des foyers français en Très Haut Débit d'ici à 2022 dont 80% à partir de la fibre optique, 3 346 emplois équivalents temps plein pour la région Ile-de-France pourraient être ainsi potentiellement mobilisés pour assurer le déploiement de la fibre dans le bâti. La montée en compétences de la main d'œuvre attendue nécessite un important effort de formation, qui doit se traduire par la mise en place d'une filière de formation spécialisée sur la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH).

2) Les projets exemplaires

Pour illustrer l'accompagnement proposé par Constructys Ile de France avec le soutien du FSE, à la fois en faveur des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi, le choix est porté sur deux projets issus des deux programmations :

Dans le cadre de la programmation PON FSE 2007-2013, le choix s'est porté sur un secteur en tension : le désamiantage, dont les métiers sont, par ailleurs, fortement réglementés. La valeur ajoutée du soutien du FSE est illustrée à travers deux projets exemplaires (**convention PRESAGE n° 40280**) :

- la création du CQP opérateur en désamiantage mis en place initialement pour valoriser les compétences des salariés expérimentés en poste ;
- la conception d'une POE opérateur en désamiantage pour favoriser le recrutement de nouveaux collaborateurs sur ce métier en tension. Dans une logique de sécurisation de parcours, ces POE sont destinés à déboucher sur un contrat en alternance visant l'obtention du CQP.

Dans le cadre de la programmation PON FSE 2014-2020, le choix s'est porté sur un métier en tension lié au Nouveau Grand Paris Travaux publics : Ouvrier Travaux public (Convention n° 201400597) :

- Le soutien du FSE a permis de mettre en œuvre en partenariat avec le Conseil départemental du Val-de-Marne et les entreprises du Val-de-Marne un projet expérimental intitulé « classe TP », visant dans le cadre du NGP Travaux Publics à mettre en place un parcours de POEC « Ouvriers TP » permettant de répondre à des marchés publics comportant des clauses sociales.
- Sur les travaux du NGP, la classe TP n'est qu'une première expérimentation qui pourra être développée à travers un second projet (en cours) : la mise en œuvre d'une action à destination de réfugiés politiques à l'initiative de la Préfecture et de la FNTP et en partenariat avec l'AFPA.

Seront présents :

- ◆ **GUEZ Philippe, Secrétaire Général.**
- ◆ **CAPLANE Brigitte, Adjointe au Secrétaire général.**
- ◆ **OILLIC Aline, Consultante en formation et référente du dispositif de POEC en faveur des demandeurs d'emplois.**

II- PRESENTATION DE LA STRUCTURE

CONSTRUCTYS OPCA DE LA CONSTRUCTION ILE-DE-FRANCE, né de la fusion de l'APR Ile-de-France Grande Couronne et de l'APR Région Parisienne, est l'opérateur régional de CONSTRUCTYS OPCA DE LA CONSTRUCTION. Sa compétence territoriale couvre la région administrative Ile-de-France (75, 77,78, 91, 92, 93 et 94).

Quatre missions déléguées principales lui incombent :

1- Information - Conseil - Service de proximité :

- Informer sur les divers dispositifs de formation professionnelle et les concours financiers qui leur sont attachés ;
- Aider l'entreprise à élaborer ses projets de formation et l'assister pour leur réalisation ;
- Veiller à la qualité de l'offre de formation ;
- Mettre en place une évaluation des actions de formation.

2- Analyse de la demande et qualité de l'offre de formation :

- Recueillir et analyser les besoins en compétences des entreprises et des salariés, en liaison avec la profession et en relation avec l'environnement institutionnel ;
- Aider au choix professionnel, au recrutement des jeunes, à l'élaboration de parcours de formation de qualité, à l'accompagnement et à la formation de tuteurs dans le cadre de l'alternance ;
- Travailler avec les formateurs pour faire évoluer l'offre afin de l'adapter aux besoins des entreprises et des salariés.

3- Instruction et financement des actions de formation :

- Mettre en œuvre les financements des formations sur les enveloppes ouvertes au titre des fonds mutualisés de l'OPCA ;
- Examiner et instruire les demandes de prise en charges, les engagements financiers qui en découlent, les demandes de remboursement et assurer leur saisie informatique ;
- Mobiliser les aides financières obtenues par l'accord cadre de branche d'engagement de développement de la formation ;
- Solliciter toutes les sources de financement, notamment les aides auprès de l'Etat ou de la Région (FSE, Conseil Régional) ;
- Déposer auprès des administrations compétentes les dossiers nécessaires à la mise en œuvre des contrats de professionnalisation ;
- Accompagner les opérations particulières mises en place par la Profession.

4- Actions de conseil et d'accompagnement des demandeurs d'emploi qui entrent dans la profession en réponse à un besoin individuel ou collectif et identifié d'entreprises :

- Développer des partenariats régionaux avec les structures et les opérateurs en charge des demandeurs d'emploi pour faciliter leur insertion professionnelle et leur retour à l'emploi au sein d'entreprises qui recrutent ;
- Aider à l'orientation sur les métiers, filières et parcours possibles ;
- Mettre en relation avec les entreprises du BTP ;
- Elaborer des dispositifs spécifiques ou des parcours de professionnalisation en vue d'une intégration durable dans le secteur ;
- Financer via des dispositifs spécifiques (POE, contrats de professionnalisation).

OPERATION « CAP COMPETENCES 2014 » DE 2012-2013

VOLET DECONCENTRE EN ILE-DE-FRANCE DU PON FSE

OPERATEUR : CONSTRUCTYS - OPCA DE LA CONSTRUCTION Région Parisienne

N° PRESAGE : 40280

Période de réalisation : 01/01/2012 au 31/03/2014

Nombre prévisionnel de participants : 2 046

Coût total éligible projet (CTE) : 10 694 397,41 €

Subvention FSE : 4 558 188,12 €, soit 42,62 % du CTE

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'OPERATION**Objectifs**

L'opération a 5 objectifs:

1. Outiller les TPE/PME pour leur permettre d'anticiper et réussir les mutations liées aux enjeux environnementaux et sociaux ;
2. Faciliter l'accès à la formation des TPE par des approches concrètes et pédagogiques ;
3. Créer des filières de professionnalisation à destination du personnel de production et les outiller en leur donnant accès à un socle de connaissances et un premier niveau de professionnalisation voire de qualification ;
4. Promouvoir une gestion dynamique des âges au travail ;
5. Contribuer à la sécurisation des parcours par la mise en place de démarche de certification et de VAE.

Principales actions

Sur ces 5 axes d'intervention, 16 actions étaient prévues (hors mesures d'accompagnement).

9 actions d'assistance aux personnes	Nbre prévu de stagiaires
1. Actions de formation « filière » visant le maintien et l'évolution des compétences des salariés dans leur emploi pour faire face aux mutations de leur environnement	900
2. Parcours de professionnalisation certifiants ou qualifiants	400
3. Actions de formation relatives au socle de formation minimum à destination des TPE	300
4. Actions de formation favorisant la lutte contre l'illettrisme	180
5. Actions de formation et d'accompagnement des dirigeants favorisant la pérennité de l'entreprise et visant à développer leur proactivité dans le cadre de l'offre globale en rénovation énergétique	85
6. Actions de formation transnationales	36
7. Actions de bilans spécifiques en faveur des séniors et des travailleurs handicapés	20
8. Soutien qualitatif et financier au contrat de professionnalisation des TPE/PME	80
9. Soutien qualitatif et financier aux actions de POE, de formation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi et d'actifs en chômage partiel	45
Total	2046

7 actions d'assistance aux systèmes et supports (hors mesures d'accompagnement)	Nbre prévu de jours
1. Création d'un groupement de dirigeants de PME franciliennes dans le domaine de l'offre globale en rénovation énergétique (RENOVACTIF)	60
2. Organisation de voyages d'études en Europe pour transférer les bonnes pratiques dans le domaine de la rénovation énergétique et de la construction durable	70
3. Etude des pratiques et des freins à l'achat de formations au sein des TPE, création d'outils et ingénierie de dispositifs afin de faire connaître et sélectionner l'accès à l'offre de formation	75
4. Création de filières de professionnalisation et d'outils de positionnement et d'évaluation des connaissances à destination des publics fragilisés	60
5. Sensibilisation des entreprises, expérimentation et optimisation de démarches de gestion dynamique des âges au travail	56
6. Création et ingénierie de dispositifs de CQP et de Titres Professionnels	165
7. Ingénierie de dispositifs et d'outils visant la mise en place de démarches de transition professionnelles et de VAE dans le BTP	45
Total	531

Résultats

A) Bilan global des actions d'assistance aux personnes

Concernant les actions d'assistance aux personnes, les réalisations globales représentent :

- 68% des prévisions en termes de nombre de stagiaires,
- 74 % des prévisions en termes de nombre d'heures,
- 74 % en termes de coût pédagogique.

L'allongement de la durée moyenne des formations est à souligner puisque le ratio (nombre d'heures stagiaires/nombre de stagiaires) passe de 79 heures à 86 heures et ce, à un coût pédagogique horaire quasiment constant autour de 24 €.

Par ailleurs, il convient de rappeler que depuis 2012, les entreprises de moins de 10 salariés ont intégré le périmètre de gestion de Constructys. Il a fallu adapter la stratégie régionale de financement et de communication auprès de ces entreprises pour leur permettre d'intégrer à la fois les avantages et les exigences de la convention « CAP COMPETENCES 2014 » (niveaux d'instruction privilégiés, information des bénéficiaires sur le co-financement de l'action de formation suivie...). Pour ce faire, des réunions d'informations et d'échanges ont été mises en place avec les différentes Organisations Professionnelles du secteur. En effet, ce sont ces dernières qui ont la charge exclusive du conseil sur cette cible spécifique d'entreprises. Constructys Région Parisienne a donc dû les outiller pour leur permettre d'assurer une promotion efficace de la convention « CAP COMPETENCES 2014 ».

Les résultats obtenus sont encourageants, puisque pour cette seconde année d'exercice, on enregistre 20% de bénéficiaires issus de TPE de moins de 10 salariés.

B) Bilan global des actions d'assistance aux systèmes

Concernant les actions d'assistance aux systèmes, le taux de réalisation global hors mesures d'accompagnement est de 85% des prévisions en termes de jours d'intervention des collaborateurs de Constructys Région Parisienne.

Sur les 6 actions prévues, une seule n'a pas été réalisée, il s'agit de l'action n°5 : « Sensibilisation des entreprises, expérimentation et optimisation de démarches de gestion dynamique des âges au travail ». En effet, cette action a été intégrée dans le cadre de la nouvelle demande de concours déposée auprès du FSE (axe 1) et intitulée « Accompagnement des TPE/PME à la mise en place de démarches dynamiques des âges au travail et de structuration de leur gestion des ressources humaines ».

Sur les 5 autres actions, l'ensemble du programme prévu a été réalisé, avec des taux de réalisation variables en fonction des actions.

Publics ciblés

Les efforts déployés par Constructys Région Parisienne en matière de promotion des actions auprès des entreprises et de maîtrise des coûts auprès des organismes de formation ont permis de faire bénéficier de la convention « CAP COMPETENCES 2014 » à 1 279 stagiaires dont 85 femmes. La part des femmes dans les bénéficiaires est conforme aux prévisions.

Constructys Région Parisienne a misé dans cette convention sur l'égalité des chances. Elle a tenu à privilégier :

- d'une part, les bas niveaux d'instruction : elle atteint presque l'objectif cible fixé à 81% dans la convention. A noter qu'elle dépasse de 5 points les prévisions en ce qui concerne les niveaux le plus rapidement déscolarisés : ainsi 31,1 % des bénéficiaires contre 26% en prévisions ont un niveau VI. Au total, cette convention a permis à 48,6% de très bas niveaux de qualification (infra V et VI) d'accéder à des formations de lutte contre l'illettrisme et de remise à niveau sur les savoirs de base, grâce à la mise en place de mesures financières incitatives auprès des entreprises ;
- d'autre part, les seniors âgés de 45 ans et plus : 28% de stagiaires de plus de 45 ans ont bénéficié de la convention en 2013, contre 15% en prévision.

OPERATION « *Fédérer les acteurs et moderniser les services pour réussir le recrutement et la formation des demandeurs d'emploi dans le BTP en Ile-de-France* » DE 2014-2015

VOLET DECONCENTRE EN ILE-DE-FRANCE DU PON FSE

OPERATEUR : CONSTRUCTYS - OPCA DE LA CONSTRUCTION Région Parisienne

N° ma-démarche FSE : 201400597

Période de réalisation : 01/01/2014 au 31/12/2015

Nombre prévisionnel de participants : opération de soutien aux structures

Coût total éligible projet (CTE) : 234 668,49 €

Subvention FSE : 117 334,25 €, soit 50 % du CTE

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'OPERATION

Objectifs

L'architecture du projet repose sur 2 axes stratégiques :

- l'axe 1 intitulé : Construire une ingénierie de qualification innovante axée sur les mutations économiques du territoire à partir d'une démarche concertée des acteurs visant une insertion durable des demandeurs d'emplois dans le BTP.
- l'axe 2 intitulé : Concevoir et mettre en œuvre des démarches territoriales associant les acteurs impliqués (branches professionnelles, Education nationale, partenaires sociaux, acteurs territoriaux et associatifs, pouvoirs publics) pour appréhender les conditions de développement de l'emploi et structurer des plans d'actions au profit des publics à la recherche d'un emploi et des employeurs.

Principales actions

Dans un contexte de mutations socio-économiques profondes, cette opération vise 5 finalités principales :

1. Sensibiliser les prescripteurs pour qu'ils sachent présenter et promouvoir auprès des demandeurs d'emploi les opportunités offertes par les métiers liés aux mutations économiques du Territoire (Nouveau Grand Paris, transition énergétique et fibre optique) ;
2. Construire une ingénierie de formation de pré-qualification (parcours de préparation opérationnelle à l'emploi POE) intégrant les enjeux des mutations économiques du territoire et débouchant sur une intégration durable dans le secteur via un contrat en alternance ;
3. Faire remonter les besoins de recrutement en concertation avec les organisations professionnelles pour déclencher de façon dynamique la mise en œuvre des POE en fonction du lancement des chantiers ;
4. Accompagner les organismes de formation dans la formalisation, la diffusion des offres des POE et la sélection des candidatures ;
5. Favoriser un accompagnement homogène des demandeurs d'emploi pour renforcer leur capacité à être acteur de leur parcours professionnel.

Résultats

Sur l'axe 1, le taux moyen de réalisation est de 75% des objectifs fixés sur la période. Cet axe comprenait deux actions :

- l'action 1 consistait en la création d'une ingénierie de qualification intégrant les enjeux liés aux mutations économique du territoire et visant une insertion durable des demandeurs d'emploi dans le secteur via notamment un contrat en alternance. Les efforts de Constructys et des partenaires se sont concentrés sur cette action jugée prioritaire. Cette dernière a donc été réalisée à 100% des objectifs visés sur la période, à travers notamment la mise en place de POE préparant aux métiers en tension sur les trois volets définis : les travaux du Nouveau Grand Paris TP, la Transition énergétique et la fibre optique.

- l'action 2 consistait en l'outillage des acteurs pour favoriser la transformation des POE en emplois durables. Cette action support à la réussite des POE a bien été mise en œuvre sur la période à hauteur de 50% des objectifs visés, à travers notamment la poursuite de la création des outils au service des demandeurs d'emplois tels que les carnets de bord par métier préparé ou encore l'accompagnement des organismes de formation à la mise en place de modules de techniques de recherche d'emploi plus adaptés aux métiers et aux entreprises ciblés. Le temps a manqué sur la période pour finaliser la conception des outils à destination des prescripteurs, tels que la création de QCM métiers pour faciliter le positionnement des demandeurs d'emploi sur les métiers en tension du BTP lors des sessions d'informations collectives.

Sur l'axe 2, le taux moyen de réalisation est de 50% des objectifs fixés se déclinant de la façon suivante :

- 80 % sur la première action de cet axe consacrés à la mise en place de partenariat permanents avec les acteurs du territoire pour faciliter l'intégration durable des demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail. Deux actions symboliques de l'efficacité de ce type de partenariat avec les Conseils départementaux de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont été mises en place.
- 20% sur la seconde action de cet axe destinés à la création d'une ingénierie de dispositifs pour favoriser durablement la réintégration de demandeurs d'emploi issus du BTP. La période de mise en œuvre de cette convention a permis d'expérimenter un parcours de POE Peintre en Bâtiment à destination de demandeurs d'emplois, licenciés économiques d'un groupe emblématique du secteur et engagés dans un dispositif de Contrat de Sécurisation Professionnelle. Les résultats de cette démarche expérimentale, riche d'enseignements n'a pas encore pu faire l'objet d'une capitalisation. Cet objectif non finalisé est reporté sur la période 2016-2018.

Publics ciblés

L'opération est à destination des entreprises du territoire de l'OPCA et des acteurs territoriaux.